

RCS : ANNECY
Code greffe : 7401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 1984 B 00246
Numéro SIREN : 796 480 283
Nom ou dénomination : SOCIETE DES ETABLISSEMENTS VERDANNET

Ce dépôt a été enregistré le 01/06/2023 sous le numéro de dépôt P2023/000032



CONSEILS & ASSOCIÉS

REQUETE
A MONSIEUR LE PRESIDENT
DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ANNECY

ARRIVEE COURRIER
23 MAI 2023
DE GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE - ANNECY

Le soussigné :

Monsieur Roland VERDANNET,

Ayant pour Avocat, Maître Nacéra DJAAFAR, exerçant au sein du Cabinet GL Conseils & Associés - Parc Altaïs - 37 rue Cassiopée - 74650 Chavanod, inscrite au Barreau d'Annecy (74000),

Agissant en qualité de Président de la société **SOCIETE DES ETABLISSEMENTS VERDANNET**, société par actions simplifiée au capital de 5.498.040 Euros, dont le siège social est situé 28 avenue du Parmelan - 74000 Annecy, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Annecy sous le numéro 796 480 283 RCS ANNECY (ci-après la « Société »),

A l'honneur de vous exposer :

- que les statuts de la Société prévoient que l'exercice social se termine le 31 décembre de chaque année,
- qu'en vertu des dispositions des articles L227-1, L227-9 et L225-100 du Code de Commerce, les associés de la Société doivent approuver les comptes, après rapport du commissaire aux comptes s'il en existe un, dans les six mois de la clôture de l'exercice, sous réserve de prolongation de ce délai par décision de justice,
- que les associés de la Société doivent approuver les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2022 avant le 30 juin 2023,
- que l'arrêté des comptes de la Société est aujourd'hui retardé : l'expert-comptable de notre Société a pris du retard dans l'établissement des comptes clos au 31 décembre 2022, et que le Commissaire aux comptes ne sera pas en mesure d'opérer les diligences nécessaires et d'établir son rapport dans les délais légaux pour une tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle des associés au 30 juin 2023,
- que, dès lors, il paraît très difficile, dans le court délai restant, de convoquer le Commissaire aux comptes et les associés pour statuer sur les comptes clos au 31 décembre 2022 avant le 30 juin 2023,





CONSEILS & ASSOCIÉS

- que, de ce fait, le soussigné sollicite donc l'octroi d'un délai supplémentaire de Trois (3) mois maximum pour approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 sur rapport du Commissaire aux comptes.

Le report de la date de l'approbation est sollicité : l'approbation devrait être effectuée avant le **30 septembre 2023**.

C'est pourquoi,

le Requérant conclut à ce qu'il vous plaise, Monsieur le Président, de **prolonger au 30 septembre 2023**, le délai pendant lequel les associés de la Société pourront approuver, sur rapport du Commissaire aux comptes, les comptes sociaux de la société SOCIETE DES ETABLISSEMENTS VERDANNET arrêtés au 31 décembre 2022.

Fait à Chavanod
Le 22 mai 2023

Maître Nacéra DJAAFAR
Avocat



REPUBLIQUE FRANCAISE
AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS
TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANNECY

ORDONNANCE

Nous, Isabelle MICHAUD, juge par délégation du Président du tribunal de commerce d'Annecy,

Vu la requête qui précède et les moyens exposés par :

La SOCIETE DES ETABLISSEMENTS VERDANNET SAS 28 avenue du Parmelan 74000 ANNECY RCS Annecy 796 480 283 représenté(e) par GL CONSEILS & Associés -Me Nacéra DJAAFAR Parc Altaïs 37 rue Cassiopée 74650 CHAVANOD

tendant à voir proroger le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2022

Vu les articles L. 223-26, L. 241-5, R. 123-111, R 223-18-1 et R. 210-19 du Code de Commerce.

PROROGEONS jusqu'au 30 septembre 2023 (trois mois)
le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 de La SOCIETE DES ETABLISSEMENTS VERDANNET SAS 28 avenue du Parmelan 74000 ANNECY RCS Annecy 796 480 283 ;

LAISSONS les dépens dans lesquels seront compris les frais de greffe, liquidés selon le tarif en vigueur, à la charge de la partie requérante.

Fait à Annecy, le 26 mai 2023

Le greffier,
Bruno GAILLARD

Le juge
Isabelle MICHAUD